

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 37 (1949)

**Heft:** 761

**Artikel:** Les Organisations féminines et les Nations Unies : [1ère partie]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266776>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un Pamphlet!

## Les liquoristes affirment :

Les liqueurs colorées et de luxe sont les moins dangereuses.

En Suisse la consommation d'alcool est la plus basse de toute l'Europe.

Sur les 108 millions dépensés annuellement en Suisse pour l'alcool, 48 millions entrent dans la caisse fédérale.

Il n'y a pas de troisième vague d'alcool.

On consomme de moins en moins d'alcool.

Les étrangers, par contre, en consomment beaucoup.

La Société suisse des liquoristes a répandu dans le public une feuille qui cherche à combattre la campagne entreprise contre la troisième vague d'alcool et dont voici les principaux arguments :

## Les abstinentes répondent :

Les liqueurs colorées, même si elles ne tiennent que 20%, sont les plus dangereuses, parce que très sucrées, on peut en absorber plus facilement une plus grande quantité.

En Angleterre, pour ne citer que ce pays, la consommation d'alcool, à 40%, est la moitié de la nôtre.

Un bureau fédéral écrit à ce propos : « Nous ne pouvons nous expliquer sur quelle base on parle, dans la feuille volante des liquoristes, de 45 millions de francs encaissés soi-disant par la Confédération ».

Après la première vague d'alcool avant 1885, où la consommation était montée à 11,8 litres par habitant, on était tombé à 2,21 litres en 1939. Or en 1945/46, on était déjà remonté à 3,05 litres. D'ailleurs les ventes d'alcool de bouché à 100% par la Régie Fédérale ont passé de 914.581 litres en 1938/39 à 1.707.530 litres en 1947/48.

Vous qui avez trouvé dans votre boîte aux lettres la feuille qualifiée par la *Gazette de Zurich* d'un des pamphlets les plus répugnantes qu'on ait jamais répandus dans le public, ne nous laissez pas intimider par ses arguments, il y a pour chacun d'eux la réponse pertinente que nous donnons ci-dessus. Défendez haut et ferme la santé de notre peuple menacée.

conférér et le gouvernement du Danemark qui s'honore par cette nomination.

## Enseignement ménager.

Le Ministère de l'Education, à Londres, a informé la Zentralstelle für Hochschulwesen, Scheuerstrasse 27, Zurich 6, de la possibilité pour les diplômés suisses de l'enseignement d'obtenir des postes dans les écoles officielles anglaises. Cette possibilité est soumise à plusieurs conditions. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la présidente ou de la vice-présidente (tél. 3.74.16, le soir) ou directement à l'adresse sus-mentionnée, à Zurich.

## Femmes artistes.

La société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs a tenu son assemblée générale à Bâle, sous la présidence de Mme Edwiger, sculpteur. La prochaine assemblée générale aura lieu dans deux ans à Genève, et l'exposition de la société en 1950 à Schaffhouse.

## Femmes ministres.

Mme Bodil Begtrup dont nous avons souvent l'occasion de citer le nom comme membre du comité du Conseil international des femmes, et membre de la Commission des droits de la femme à l'ONU, vient d'être nommée par son pays ministre danois de la République d'Islande. Il convient de féliciter et la femme à qui cette honneur est

Miss Marjory Stephenson, l'une des autorités les plus éminentes de Grande-Bretagne, en microbiologie, est morte à Cambridge à l'âge de 63 ans.

Hawa Patel, une jeune Indienne, a passé ses examens finaux de médecine à l'université de Capetown. C'est la première candidate non-européenne qui obtient un doctorat à cette université.

Lillian Margery Penson, professeur, a été nommée cette année vice-chancelière de l'université de Londres. Un poste de ce genre n'a jamais été occupé par aucune femme dans le monde.

Mlle Kitty Ponse, professeur extraordinaire de l'Université de Genève, membre associé de la Société médicale de cette ville,

a été invitée à faire deux conférences à l'Institut des Hautes Etudes de Bruxelles.

Mme Barbro Selidén est la première suédoise admise dans la carrière diplomatique.

Le soprano suisse Sophie Wyss a obtenu un grand succès au cours d'une série de concerts en Australie. Son programme était consacré à des œuvres d'auteurs suisses contemporains.

(Semaine suisse.)

## Dans les commissions.

Mlle Lily Bonnet a été nommée membre de la commission de l'Ecole ménagère de Ste-Croix, à la place de Mme Albert Margot, décédée.

## L'Idée marche...

Les femmes du Chili viennent d'obtenir le droit de vote.

## Les femmes ne s'intéressent pas à la politique.

Et les hommes donc ! Il a fallu, à San Vittore, dans les Grisons, renvoyer l'élection de la Municipalité parce que les électeurs ne se sont pas dérangés pour aller voter !

## Formation professionnelle.

Mlle Juliette Chavan, modiste à Lausanne, a été nommée commissaire technique chargée de la surveillance des apprenties modistes pour l'ensemble du canton ; Mlle Simone Bourgeois, couturière à Ballaigues, commissaire technique pour les apprenties couturières des districts de Cossonay, d'Orbe et de la Vallée.

## Les femmes architectes.

L'Ecole polytechnique de l'université de Lausanne vient de décerner un diplôme d'architecte à Mlle Alice Ascher.

## Les Organisations féminines et les Nations Unies

Les organisations féminines font toutes partie du groupe B. Elles sont au nombre de 15, plus le comité de Liaison des Grandes Organisations qui groupe 14 organisations parmi lesquelles une partie ne jouissent individuellement pas du statut consultatif.

Quels sont les droits, prérogatives et devoirs des organisations ayant ce statut consultatif ?

D'une part le Conseil et ses commissions parmi lesquelles celle des Droits de l'Homme, et du statut de la femme nous intéressent tout spécialement, peuvent, par leur entremise obtenir les informations et les avis dont ils ont besoin. D'autre part, ils donnent aux organisations qui représentent une part importante de l'opinion publique, l'occasion d'exposer leurs vues. Ceci est un principe absolument nouveau, car il permet à des groupes privés et politiquement indépendants d'exercer une action sur les Nations Unies. Par

Il est à l'hôpital sous surveillance des médecins, et en particulier d'un psychiatre qu'il abhorre — cela à la suite d'une chute en avion. Mais le mal est beaucoup plus compliqué qu'il semblerait de prime abord. Une journaliste, amie des courts temps heureux, qui s'est toujours intéressée à lui, parvient à force de patience, d'habileté et d'affection à le délivrer du fardeau qui l'accable. Ils se comprennent et, pour finir, se déclarent leur amour.

Trop de théories et de discussions où l'on ne voit pas toujours clair, alourdissent certaines parties du livre. M.-L. P.

Vexations de tous genres partout : les camarades traitent son fils — Green est veuf — de « sale youpin », ses collègues à lui prononcent des paroles blessantes, dans un hôtel de montagne où il comploit passer sa lune de miel, on lui refuse des chambres, et ainsi de suite.

Pour finir, il y a une réconciliation avec sa fiancée, aussi malheureuse que lui de leur rupture, et que ses derniers articles ont convertie. M.-L. P.

*Le mur invisible.* Roman par Laura Z. Hobson. Traduit de l'américain par Claude Orlanes. Edition Jeheber, 1948.

Traduit de l'américain ! Nous savions naturellement que les Américains ont leur manière à eux de parler et d'écrire l'anglais, mais c'est de l'anglais tout de même. Alors ?

Passons pour relever un fait établi par ce roman, et qui nous a surprise : l'antisémitisme aux Etats-Unis, et cela dans toutes les classes de la société. C'est là le mur invisible et, ainsi qu'on peut le lire plus bas sur la couverture « l'hostilité qui se dresse comme un brouillard impénétrable ».

Journaliste de talent, à ses débuts, Philippe Green est chargé par son directeur d'écrire une série d'articles sur l'antisémitisme en Amérique. Perplexe d'abord sur la manière d'intéresser son public à la question, il décide de se faire passer pour juif, et c'est ici que débute une longue suite d'expériences pénibles et d'incompréhension, de la part même de son intelligente fiancée.

Un roman dont le début n'est peut-être pas très engageant. A-t-on vraiment envie de mieux connaître Mrs. Marsan qui, sujette aussi insomnies (ne la plaignez pas, vous dormez trop peu !) met à profit ces longues heures nocturnes pour suivre avec une curiosité avide, assise à sa fenêtre, ce qui se passe devant le distributeur d'essence et le bar faisant face à la maison qu'elle habite ? Les péripéties, quelques fois sanglantes, la passionnent. Mais attendez ! La bonne dame si curieuse a un cœur d'or. Elle se mêle de tout ce qui ne la regarde pas autour d'elle, dans cet immeuble dont elle connaît tous les dessous ; on la rabroue souvent ; elle persiste, et toujours dans un esprit altruiste, et bien des fois avec un très heureux résultat de son incorrigible indiscrétion. Il y a des pages amusantes, pathétiques, vraiment drôles dans la masse des investigations, ruses et combinaisons qui se succèdent et s'entre-croisent, et un certain côté de la vie américaine s'y révèle. M.-L. P.

les services d'information et de presse que le Conseil met à leur disposition, les organisations peuvent obtenir les renseignements utiles à leur travail. Le statut consultatif n'est accordé qu'aux organisations qui sont réellement internationales et s'occupent de sujets économiques, sociaux, culturels, d'hygiène et d'éducation. Le « Comité chargé d'examiner les dispositions à prendre en vue de consultation avec les O.N.G. » s'occupe des admissions et règle les rapports des organisations avec le Conseil. A l'occasion il discute de certains points avec les représentants accrédités par les O.N.G. et qui sont appelés *consultants*. Ces derniers reçoivent des cartes personnelles qui leur permettent d'assister aux réunions du Conseil et de ses commissions. Pour les Assemblées Générales de même que pour les séances du Conseil de Sécurité, des laissez-passer spéciaux peuvent être obtenus. L'ordre du jour des séances est envoyé d'avance. Les documents publiés sont aussi envoyés et de volumineux ballots arrivent régulièrement dans des bureaux parfois trop petits pour les classer tous. Des suggestions et communications peuvent être remises au secrétariat du Conseil qui les fera circuler si elles émanent d'une association A. Pour les autres catégories ce privilège n'est accordé que si un membre du conseil le demande. Les documents de travail publiés par le service de presse du Conseil économique et social sont reproduits à raison de 1.700 copies en anglais et 650 en français.

Dans les commissions, un consultant peut, par l'intermédiaire du secrétaire, demander à parler. Ceci lui est accordé avec consentement de la commission. Un consultant peut aussi demander à être entendu sur un point spécial par le Comité chargé d'examiner les dispositions à prendre en vue de consultation avec les O.N.G.

Les organismes internationaux spécialisés, tels que le B.I.T., l'U.N.E.S.C.O., etc. reconnaissent aussi les membres à statut consultatif, et prennent avec eux les arrangements qui leur conviennent.

Précédemment, deux conférences des N.U. avec les organisations N.G. avaient eu lieu en Amérique, mais pour la première fois en mai 1948 elles furent convoquées à Genève et siégerent dans la belle salle qui avait été luxueusement aménagée pour le Conseil de la S.D.N., dans le Palais des Nations. 54 organisations à statut consultatif étaient représentées, parmi lesquelles on distinguait des associations de juristes, des groupements catholiques, protestants et juifs, ainsi que des associations féminines, parmi lesquelles le C.I.F. avait une forte délégation qui joua un rôle fort actif.

## Liste d'ouvrages nouveaux :

Austen. <i>Le cœur et la raison</i>	Fr. 9.—
Baum. <i>Le bois qui pleure</i>	9.50
Cronin. <i>Confidences d'une troupe noire</i>	6.50
Landry. <i>Les grieux de la mule</i>	12.—
Liu Yutang. <i>L'importance de vivre</i>	6.70
Plus ICHA 4 %	
chez	

## NAVILLE & CIE

Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

## A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870  
Mme VIVIENNE  
Solidité - Elegance  
5 % d'escompte en tickets jaunes  
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

## La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

## Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds  
derniers modèles  
Autocuisines - Grils „Mélior“  
Marmites à vapeur

**E. Finaz-Trachsel**  
Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner  
**TOUX et MAUX DE GORGE**  
prenez la  
**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & CIE  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE



Le cadeau signé et qui plait  
se trouve chez  
**Noverraz**  
Place Neuve 4 Potier

Tous les combustibles  
s'achètent chez

**Mazout**

**ANTHRACOKE S. A.**

Place des Eaux-Vives 8 4.32.50  
Téléphones: 4.32.59  
(3 lignes) 4.32.58

POUR CONSTRUIRE  
**VILLA**  
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ  
**CHAFFARD & HUTTERLI**  
Fondé en 1911  
H. HUTTERLI, succ.  
69, RUE DE LAUSANNE :: TÉL. 2.67.32  
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

**Corsets Clément**  
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés  
Tous les genres  
Tous les prix

**TIMBRES ESCOMPTE JAUNES**

Au cours des deux journées strictement réservées aux membres, des fonctionnaires des N. U. traitèrent des différents aspects que revêtent les relations des N. U. avec les organisations ainsi que des possibilités de développer la collaboration dans l'avenir. Le sujet des relations entre les organisations donna lieu à d'intéressants échanges de vues. Deux journées auxquelles d'autres organisations avaient été invitées furent consacrées à l'étude des travaux de la Commission des Droits de l'Homme. Le sujet fut partagé en 3 commissions : la 1re consacrée à l'étude de la mise en œuvre des droits civiques, la 2me des droits économiques et la 3me des droits sociaux. Sur neuf personnes qui constituaient le bureau de ces commissions, il y avait 5 femmes, dont certaines firent de brillants rapports. L'assemblée écouta avec intérêt une conférence du Dr Brock Chisholm, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé sur le travail accompli et prévu dans le domaine de l'hygiène publique.

(A suivre.)

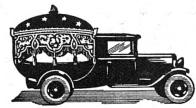
## Union des femmes

L'Union des femmes de Lausanne, dans son assemblée du 16 décembre, a enregistré avec regrets la démission de sa présidente, Mlle L. Comte, avocate, qui depuis seize ans dirige l'Union de Lausanne avec beaucoup de dévouement et de savoir-faire ; elle sera remplacée par Mme A. Jeannet-Nicole, qui quittera au mois de février prochain la présidence de l'Alliance de sociétés féminines suisses et qui aura alors un peu de temps à consacrer à l'Union, dont elle fait partie depuis 30 ans, elle y dirige avec autorité et compétence le bureau de consultations juridiques.

Ce bureau a examiné, au cours de l'exercice finissant, 489 cas, dont cent concernant des divorces ; il a eu la satisfaction d'arrêter six divorces. Lausanne détient le triste record des divorces, en Suisse, un pour quatre mariages ! Les cours, que dirige Mme Bieler-Butticaz, sont toujours fréquentés avec plaisir par de jeunes Suisses allemandes. Le bureau d'adresses, présidé par Mme Landry, constate une légère reprise des demandes de travail.

L'Union, selon sa belle tradition, continue à faire modestement et sans bruit du bon travail en rendant service à autrui. Combien elle pourrait mieux remplir cette belle tâche si elle n'était pas bridée par le manque d'argent, la grande plaine de toutes les associations féminines suisses, parce que partout en Suisse, les femmes ne gagnent que modestement leur vie et ne bénéficient que fort peu de la générosité des pouvoirs publics. S. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er  
Téléphone : 4.32.85 (permanent)  
EN CAS DE DÉCÈS  
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

**CANTON DE VAUD**

Spécialité: La fiche comptable

**Imprimerie Th. Ebehard**

LAUSANNE  
Terreaux 8  
Téléphone 23383

## CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON  
DE GENÈVE

GARANTIE  
PAR L'ÉTAT

Réserves et dépôts  
135.000.000

Dépôts de 1 à 20.000  
COUPONS - GARDE DE TITRES  
Corraterie 4

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Séance du Comité du 10 décembre 1948.

Cette fois-ci, le Comité a de nouveau siégé à Zurich afin d'être sur place pour les assemblées extraordinaires de l'Alliance et du Secrétariat ayant lieu le lendemain.

La présidente a reçu des réponses aux pétitions envoyées récemment à Berne, l'une de M. le Conseiller fédéral Nobs, l'autre du Département de l'Économie publique contenant des explications détaillées quant au prix de la viande. Cette question a beaucoup préoccupé les femmes ces dernières semaines. A Genève et à St-Gall, des séances contradictoires ont été organisées ; à Zurich, la Frauenzentrale et 40 sociétés ont invité les consommateurs à ne pas acheter de viande pendant deux semaines. La Ligue des Paysannes, qui n'avait pas compris la portée de l'intervention de l'Alliance, a été informée que celle-ci ne visait pas le prix payé aux producteurs, considéré comme normal.

Comme on était à la veille de l'assemblée extraordinaire de l'Alliance, le Comité a eu à mettre au point diverses questions d'organisation pour cette assemblée et à envisager quelle sera la marche à suivre après celle-ci.

## Assemblées extraordinaires

Le 11 décembre se sont successivement déroulées à Zurich les deux Assemblées extraordinaires de déléguées du Secrétariat féminin suisse et de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Il s'agissait de l'adoption des nouveaux statuts qui permettront aux organisations qui ne se rattachaient qu'au Secrétariat d'entrer dans l'Alliance. Les statuts furent adoptés à l'unanimité par les déléguées de l'Alliance, en séance lecture, et de nombreuses associations annoncèrent leur adhésion à l'Alliance réorganisée. Désormais, cette dernière va poursuivre, avec le Secrétariat féminin, son bureau, les tâches qu'elle s'est fixées au cours de ses cinquante ans d'activité.

## Attention !!

Les abonnés au « Mouvement féministe » reçoivent « Femmes suisses » d'office, c'est le second numéro mensuel de leur journal. Ils n'ont pas d'abonnement à payer pour « Femmes suisses ».

## L'Escalade 1948 à l'Union des femmes de Genève

Une soirée des plus réussies, brillante sans qu'y manquât la note attendue du souvenir, des allusions, de l'intimité, si l'on peut employer ce mot dans une réunion d'environ soixante-quinze personnes. Mettons donc plutôt « la note chaleureuse », telle fut, après un souper très gai autour de tables enjolivées par l'adresse des doigts de fée bien connus, la bienvenue que souhaita à l'assemblée notre présidente, Mme Chenevard.

Celle-ci lut également un récit de l'Esca-

lade qui, cette fois, était surtout un vivant tableau de l'époque et, après le chant patriotique de rigueur, elle termina par une amusante évocation d'un des numéros fort applaudis l'an dernier... du même auteur.

Charmante nouveauté: Mme Fumet-Deraïsne, professeur de diction, avait eu l'amabilité d'offrir une troupe d'élèves pour nous dire successivement des vers et de la prose de divers écrivains de marque, suisses et français : Philippe Monnier, Spiess, Jean Rictus, LaForgue, Verlaine, entre autres. Tous ces jeunes talents firent merveille et le plus grand honneur à celle qui avait su les développer.

Bien entendu, les saillies et le côté drôle de circonstance furent aussi de la partie. C'est ainsi qu'un des acteurs suscita la plus irrésistible gaieté en débitant l'aventure du Chaperon rouge en argot de Paris. Et tout cela sur un fond somptueux — un vaste écran où étaient découpés en papier de couleur, avec un goût sûr, les divers attributs de l'Escalade. Auteur : Mme Leleu, décoratrice et sculptrice.

On espérait encore entendre la voix de Mlle Trembley : elle ne voulut pas nous décevoir. Quelle finesse, quel esprit dans « Il n'y a plus de vieilles dames », puis dans son délicieux portrait d'une vieille fille heureuse.

Ainsi s'acheva, le 9 décembre, cette belle fête d'Escalade à la rue Etienne-Dumont. M.-L. P.

Le Mouvement féministe regrette de ne pouvoir revenir sur ce qui avait déjà paru dans ses colonnes au sujet de l'Assemblée générale de Neuchâtel dont ensuite le 4 nov., Mme Schauenberg, a rendu compte aux membres de l'Union des femmes.

## Fédération suisse des Sociétés Féminines protestantes

La deuxième Assemblée générale de la Fédération suisse des Sociétés Féminines protestantes (Evangelischer Frauenbund der Schweiz), a tenu ses assises à Berne, le 13 novembre écoulé, sous la présidence de Mme M. Burkhardt-Pfister, de Zurich.

Des rapports sur l'activité des diverses sociétés, présentés, pour la Suisse alémanique, par Mme Burkhardt, pour la Suisse romande, par Mme Visinand, présidente de l'Association nationale vaudoise des femmes de pasteurs, il ressort qu'à ce jour, 32 fédérations et sociétés sont affiliées à la Fédération suisse des sociétés féminines protestantes, dont 23 sont de Suisse alémanique, les autres de Suisse romande.

En fin de matinée, Mme Auroy, du Jura bernois, parla de l'Association des Femmes protestantes jurassiennes.

Sous le titre : « Directives et but de notre travail », Mme Dr M. Bührig, de Zurich, nous remit en présence des tâches qui nous incombe, et de ce que l'Eglise attend de nous. Un entretien nourri et intéressant s'engagea, puis la parole fut donnée à Mlle Dr Gillet, de Karlsruhe, venue d'Allemagne et qui occupe dans son Eglise une place de premier plan. Elle nous entraîna du travail évangélique que les femmes accomplissent dans l'Allemagne d'aujourd'hui, et nous brosse un tableau saisissant de la situation actuelle.

En résumé, il y a beaucoup de travail pour les femmes, dans ce monde bouleversé !

R. W.

**LOUIS KUHNE & Cie**

**PORCELAINES & CRISTAUX**

17, RUE DU MARCHÉ  
(MOLARD)  
GENÈVE

Une profession pour nos filles

**LA POUPOUNNIÈRE - LAUSANNE**

Avenue de Beaumont 48  
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE  
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées.

**CORSETS GABY**

PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY

Les dernières nouveautés  
Tous les genres ... Tous les prix

Pour tous vos MEDICAMENTS

**Pharmacie Golaz**  
La plus ancienne pharmacie de la région  
L. Dessemontet, Vevey, Pl. du Temple 2, Tél. 5.30.05

## Dans les sections suffragistes

La section de Lausanne du Suffrage féminin a entendu, mardi 14 décembre, un intéressant exposé de M. le Dr Paul Rochat, président de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, sur la nouvelle loi fédérale sur la tuberculose, disant ses avantages et ses défauts. Ce praticien craint qu'en vertu de l'obligation qu'elle décreté, la loi ne soit pas ou insuffisamment appliquée. Or l'on sait le danger que présentent, pour la moralité d'une nation, les lois non applicables et non appliquées. La loi contre la tuberculose de 1926 qui nous régit actuellement n'est pas complètement appliquée, même dans les cantons les plus disciplinés, et il y a des cantons où elle est quasiment ignorée. Alors... Il faudrait peut-être avant toute chose se servir de l'instrument que nous possédons et qui prévoit une féconde collaboration avec les ligues régionales contre la tuberculose.

Au début de la séance, que présidait Mlle A. Quinche, et qui avait attiré un nombreux public, l'assemblée unanime a voté la résolution suivante :

« La section de Lausanne du Suffrage féminin déplore que seuls les électeurs soient appelés, le 19 décembre, à se prononcer sur le rachat des Tramways lausannois par la commune. C'est un problème qui intéresse toute la population, les femmes aussi bien que les hommes. Les femmes sont contribuables, elles sont usagères des Tramways lausannois ; elles réclament le droit de vote à la commune. »

S. B.

## Emissions radiophoniques

La femme et les temps actuels, à 18 h. 30.

Lundi 10 : Interview.

Mercredi 12 : Lutte contre la tuberculose.

Vendredi 14 : Difficultés féminines, par Simone Hauer (reprise), 22 h. 15.

Samedi 15 : Revue de la quinzaine (16 h. 15).

Lundi 17 : Interview.

Mercredi 19 : Micromagazine de la femme.

## Carnet de la Quinzaine

Lundi 10 janvier.

LA CHAUX-DE-FONDS : Lyceum, Loge 8 a, à 20 h., séance mensuelle de la section suffragiste.

Jeudi 13 janvier.

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, à 16 h., thé mensuel, 16 h. 45. Hollande 1948, avec film, causerie par Mme G. Hentsch.

Jeudi 24 janvier.

GENÈVE : Local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, à 20 h. 30. Conférence de M. S.-Ch. Hornéffer, avocat au barreau de Genève : L'avocat devant la question du divorce, suivie d'un entretien.

(Sous les auspices de l'Union des Femmes, de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, de l'Association genevoise des Femmes universitaires et de Pro Familia.)

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE